



Réunion du Comité Syndical

du 12 octobre 2011

CS - 3.10 Attribution du marché de fabrication des pièces turbine

Le douzième jour du mois d'octobre de l'année deux mil onze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Robert DEMUTH, Jean-Claude MATHEY, Daniel FEURTEY, Jean-François ROOST, Leouahdi Selim GUEMAZI, Pascal MARTIN, Jean MONNIER

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Gérard GUYON, Roger-Serge TOUPENCE
Mme. Alexia LAVALLEE

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

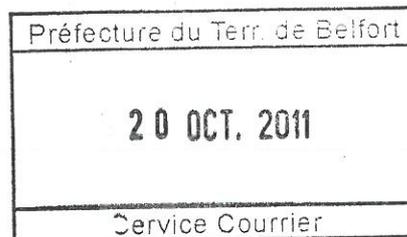
S.I.C.T.O.M. : NEANT

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

Le quorum est atteint : 12 présents



Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : M. Denis JEANGERARD
Pouvoir : M. Denis JEANGERARD à M. Pascal MARTIN

S.I.C.T.O.M. : MM. Hervé GRISEY, Roger GAUGLER
Pouvoir : M. Hervé GRISEY à M. Marcel GRAPIN

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Olivier MICHAU. Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD





Réunion du Comité Syndical

du 12 octobre 2011

CS-3.10
**Marché « fourniture de pièces
détachées pour la turbine vapeur de
l'UIOM de Bourgne »**

RAPPORT
Présenté par Monsieur Marcel GRAPIN
Vice-Président

Monsieur le Vice-Président informe les membres de l'assemblée délibérante que le S.E.R.T.R.I.D a procédé à une consultation concernant la fourniture de pièces détachées pour la turbine vapeur de l'UIOM de Bourgne.

Il précise les caractéristiques de cette consultation, à savoir :

I - Type de procédure

Appel d'offres ouvert, passé en application des articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics.

II - Critère de jugement des offres

L'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction du critère unique du prix le plus bas.

IV - Déroulement de la procédure

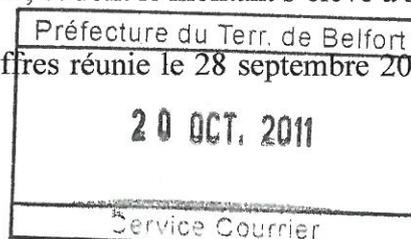
Une publicité a été envoyée simultanément au J.O.U.E. et au B.O.A.M.P. le 30 mai 2011.

La remise des offres était fixée au 11 juillet 2011 à 12 h 00.

La société SIEMENS a déposé un dossier de candidature conforme aux demandes formulées dans l'avis d'appel public à concurrence, et une offre conforme aux exigences des documents du marché, et dont le montant s'élève à 365 865 € HT.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 28 septembre 2011 a décidé de retenir l'offre de la société SIEMENS.

Ceci exposé,



Les membres du Comité Syndical ayant reçu préalablement communication de l'ensemble des pièces et documents constituant le marché, suivant exemplaire annexé au présent rapport, et en ayant pris connaissance,

A L'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- **AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché de fourniture de pièces détachées pour la turbine vapeur de PUIOM de Bourogne avec l'entreprise SIEMENS pour un montant HT de 365 865 €.**

**Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 12 octobre 2011 ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le**

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Leouahdi Selim GUEMAZI

